



“La résilience des activités économiques face aux risques majeurs”

à partir de l'article “Un processus de résilience
mondiale en action, une opportunité hors du
commun »



AGENCE EDEL

PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS
ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT LOCAL

CONSEIL • INFORMATION • SENSIBILISATION

Sandra Decelle-Lamothe
+33 (0)6 74 40 92 51
+33 (0)4 37 42 17 07
128 avenue Thiers 69006 Lyon
sandra.decelle@agence-edel.net
www.agence-edel.net

PRESENTATION, MISE EN PERSPECTIVE DU SUJET

- *Un exercice professionnel dans le domaine de la prévention des risques majeurs synchrones avec le développement des politiques publiques sur le sujet,*
- *La recherche d'un dispositif de réduction de la vulnérabilité de l'activité professionnelle de l'intervenante a conduit à l'innovation et la coopération,*
- *Des lectures personnelles ont favorisé l'appropriation des approches systémiques et du concept de résilience.*

PROBLEMATIQUE

La crise du Covid-19 est singulière : c'est une pandémie mondiale. Elle diffère en ce sens des autres crises majeures vécues ces dernières décennies.

Pourtant, des points communs existent entre les crises. Il est proposé ici : d'évoquer comment un processus de résilience se met en place dans les phases de crise, et pour cela :

- de **définir** préalablement la résilience,
- de donner des **exemples** en montrant les impacts sur les activités économiques (phase préalable au choc),
- d'**ouvrir sur un questionnement** sur la place des organisations de prévention des risques majeurs (AFPCN) dans ce processus.

DEFINITION DE LA RESILIENCE (initiale et domaine de la psychologie)

Le terme résilience vient du mot latin « resilio » qui veut dire rebondir.

Le mot « résilience » a été employé dans le domaine des sciences physiques : l'objet résilient est celui qui revient à la situation antérieure après une perturbation.

En France, c'est Boris Cyrulnik qui a fait connaître le concept auprès du grand public. Pour lui, la résilience est un véritable «anti-destin ». Il définit la résilience comme la capacité à vivre, à réussir et à se développer en dépit de l'adversité, mais différemment selon une organisation qui n'est pas forcément plus forte, ni plus fragile, mais juste différente. La présence d'un réseau extérieur soutenant est indispensable (tuteurs de résilience).

DEFINITION DE LA RESILIENCE (politiques publiques)

« la volonté et la **capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement**, ou tout le moins dans un mode socialement acceptable. Elle concerne non seulement les pouvoirs publics, mais encore les acteurs économiques et la société civile toute entière. **La nature des crises possibles dans les prochaines années appelle la prise en compte, dans la stratégie de sécurité nationale, de l'objectif de résilience.** C'est en effet un devoir pour l'État de **se préparer** à répondre aux situations dans lesquelles pourraient être mis en cause la vie de la population ou le fonctionnement régulier de la vie économique, sociale ou institutionnelle du pays. Cela suppose une **organisation des pouvoirs publics conçue dès le temps de paix** pour prendre en compte les hypothèses du temps de crise, et l'établissement de priorités dans les capacités de renseignement, d'analyse et de décision.

La résilience **suppose aussi d'organiser la coopération entre l'État et les collectivités territoriales, pour la complémentarité des moyens, et entre l'État et les entreprises privées dans les secteurs stratégiques** (énergie, communication, santé, alimentation). Accroître la résilience des institutions démocratiques, de la société et de la vie économique constituera donc un objectif fondamental de la stratégie de sécurité nationale, mise en œuvre par l'État et l'ensemble des collectivités publiques. ».

Source : Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, Paris, Odile Jacob-La Documentation française, 2008, tome 1, page 64

DEFINITION DE LA RESILIENCE (prévention des risques, international)

La résilience est une notion qui est utilisée au niveau international dans la prévention des risques majeurs. L'importance d'y recourir a été rappelée lors de la conférence de l'ONU sur la prévention des catastrophes, tenue à **Sendai en mars 2015**.

La définition retenue est « **la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base** ».

Cf. La résilience des territoires aux catastrophes, Clara Villar, Bernard Guézo. MTES. 2017.

DEFINITION DE LA RESILIENCE (expérientielle, synthèse)

« La résilience territoriale est un processus dynamique qui s'appuie sur des étapes : une phase de dysfonctionnement préalable, le choc, la gestion de crise, le repositionnement, la transformation et une phase de renaissance »
(S. Decelle-Lamothe).

Article : Covid-19 : « Un processus mondial en action : une opportunité hors du commun ». 04/04/2020. sandradecellelamothe.blogspot.com

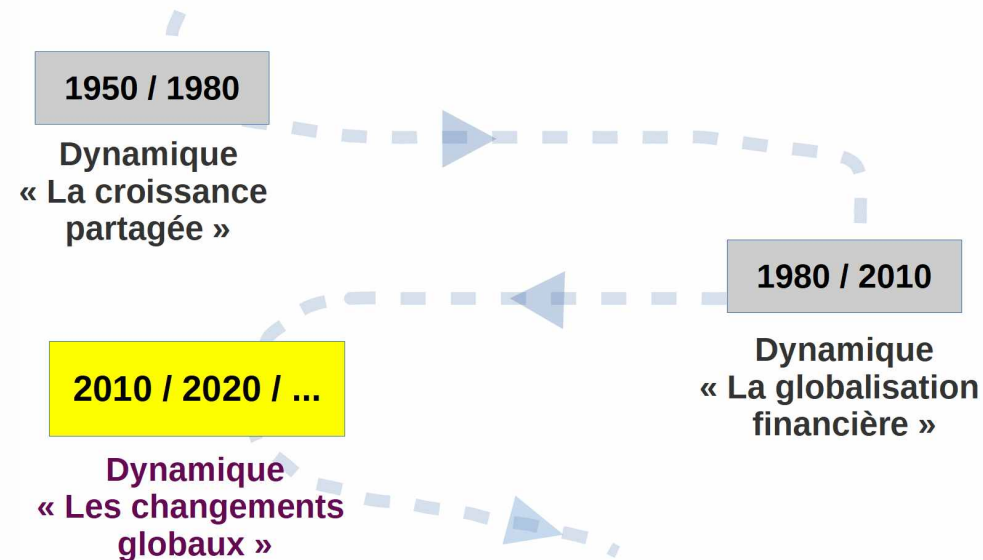
ILLUSTRATION DES ETAPES DANS LA CRISE ACTUELLE

Etapes	Manifestation à l'aune du Covid-19	Composantes
Dysfonctionnements préalables	Atteintes à la biodiversité, inégalités sociales et économiques, mise en question de la gouvernance mondiale	Aveuglement, déni, impréparation
Le choc	La mise en confinement	Une perte
La gestion de crise	Mise en place de consignes et recherche de moyens pour faire face (hôpitaux, logistique, aides économiques et sociales, etc.)	Exacerbe les vulnérabilités économiques, sociales (« crise des vulnérables ») et du système de santé. Fait naître des opportunités.
Le repositionnement	Identification des solutions à pérenniser (télétravail, moyens hospitaliers, de déplacements, questions alimentaires, etc.) Débats en cours...	Phase de fragilité et identification de ce qui n'est plus possible (heure des constats) et des nouveaux désirs d'avenir
La transformation		Heure des choix
La renaissance		Nouveaux modèles ?

FOCUS SUR LA RESILIENCE DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Nous sommes dans l'ère de l'anthropocène. Pendant cette période, les entreprises se développent suivant certaines logiques (cf. perspectives historiques données par Bernard Guézo, conférence IDEAL CO, 21/04/2020) :

PERSPECTIVE HISTORIQUE



FOCUS SUR LA RESILIENCE DES ACTIVITES ECONOMIQUES (suite)

Les activités économiques ont des points de fragilité liés à trois principaux niveaux d'interactions systémiques :

Le **système territorial** en lien avec l'activité économique détermine le niveau d'exposition au risque environnemental,

Le **système entrepreneurial interne et externe de l'activité** détermine un niveau de risque économique avec pour enjeux :

- le statut professionnel,
- les fondations économiques (capital, chiffre d'affaires, trésorerie) et assurantielles : selon l'état de cette situation, les crises majeures sont plus ou moins impactantes, les modes de reliances (aux réseaux professionnels et commerciaux) qui favorisent ou non le rebond,

Le **système de solidarité** auquel l'entreprise est reliée détermine un niveau de risque sociétal :

- aux dispositifs de réduction de la vulnérabilité aux catastrophes qui peuvent les concerner (ex en France : Fonds Barnier),
- assurances,
- aides d'urgence disponibles.

ROLE POUR LES ORGANISATIONS TELLES QUE L'AFPCN ?

- Chaque acteur est agissant dans la période (forte empathie des systèmes, propositions),
- Des méthodes et modes de recherche à optimiser en fonction des enjeux en cours.

Merci pour votre attention.



AGENCE EDEL

**PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS
ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT LOCAL**

CONSEIL • INFORMATION • SENSIBILISATION

Sandra Decelle-Lamothe
+33 (0)6 74 40 92 51
+33 (0)4 37 42 17 07
128 avenue Thiers 69006 Lyon
sandra.decelle@agence-edel.net
www.agence-edel.net